A close-up photograph of a wooden door with a brass handle and a blue textured glass panel. The door is made of dark wood and features a large, ornate brass handle. The glass panel is made of blue, textured glass with a wavy pattern. The door is set in a wooden frame.

BRUXELLES PATRIMOINES

Avril 2017 | N° 22

Dossier **ART NOUVEAU**

Varia **LA PROPRIÉTÉ LE FÉBURE**
REMIGIO CANTAGALLINA

BRUXELLES PATRIMOINES

Avril 2017 | N° 22

Dossier ART NOUVEAU

Varia LA PROPRIÉTÉ LE FÈBRE
REMIGIO CANTAGALLINA

UN PROJET OUBLIÉ

MONUMENT D'HOMMAGE À PAUL HANKAR PAR PAUL HAMESSE

CHRISTIAN SPAPENS

ARCHITECTE-URBANISTE, DIRECTEUR DE L'ASBL CIDEP
(CENTRE D'INFORMATION, DE DOCUMENTATION ET D'ÉTUDE DU PATRIMOINE)



à mon cher Gustave Heux
Paul Hamesse
arch. le 12 août 1902

Paul Hamesse, *Monument Paul Hankar*,
tirage argentique sur papier Velox, rehauts
à l'or et lavis d'encre de Chine, août 1902.
21,6 x 16,8 cm sur carton de montage
30 x 23,9 cm (© CIDEP).

Le 17 janvier 1901, Paul Hankar, né en décembre 1859, meurt prématurément à 40 ans à peine. L'intense émotion¹ que provoque ce décès suscite rapidement l'idée d'ériger un monument commémoratif en son honneur. Un *Comité pour l'érection d'un monument funéraire*² au regretté Paul Hankar est constitué dès la fin mars 1901. Ce comité bénéficie de l'appui des autorités saint-gilloises³ et réunit les élèves⁴ et collaborateurs du maître: Léon Sneyers (secrétaire du Comité), Paul Hamesse, Émile Van Nooten, Paul Comblen, mais aussi différents artistes ou confrères tels Fernand Khnopff, Victor Horta, Adolphe Crespin, Omer Dierickx, Léon Govaerts, Isidore De Rudder ou encore des hommes politiques locaux: le bourgmestre Maurice Van Meenen et l'échevin des Beaux-Arts Louis Morichar, ainsi que différents amis personnels dont l'archéologue Jean Poils.

En accord avec les autorités de Saint-Gilles, l'emplacement du monument commémoratif est défini dès le mois d'août 1901: il sera érigé à l'angle de la chaussée de Charleroi et de la rue Defacqz. Un concours architectural, présentant la particularité d'avoir un jury composé des différents concurrents, est organisé en mars 1902. Paul Hamesse soumet un projet dont il ne semble guère subsister de traces⁵, hormis la présente photographie, et remporte le concours.

Le dessin de ce projet, daté de juillet 1902, juxtapose élévations principale et latérale, isolément de tout contexte urbain. Vraisemblablement photographié par Paul Hamesse lui-même, il a en tout cas été reproduit par une technique domestique artisanale largement utilisée par les amateurs, dont les architectes, qui souhaitaient disposer rapidement du tirage d'un négatif. Le tirage sur papier Velox⁶ permettait, en effet, de se passer d'un laboratoire photographique et de ses divers bains.

Les architectes adoptent, dès l'origine, la photographie pour offrir des reproductions de leurs projets à des personnalités ou confrères. Alors que, jusque dans les années 1860, le medium lui-même suffit à marquer la valeur de cette attention⁷, la démocratisation de la photographie et le souci d'honorer le destinataire incitent les architectes à compléter le tirage par une intervention artistique personnelle. Ici, Paul Hamesse appliqua de délicats rehauts d'or sur différents détails du monument en même temps qu'il souligna d'un lavis d'encre de Chine les éléments sculptés, faisant du document offert une œuvre unique.

Comme l'indique l'amical envoi sur le carton de montage, c'est le poète et conférencier Gaston Heux (1879-1951) qui reçut, en août 1902, ce document, intéressant témoignage d'un projet de monument commémoratif associant deux figures marquantes de l'Art nouveau géométrique bruxellois.

Le projet de monument s'apparente à un portique conçu dans le pur style de la Sécession viennoise, tant sur le plan constructif que décoratif. Deux registres composent le mémorial lui-même : au rez et au centre de deux tablettes portant quelques lignes de texte, se dresse une sculpture, qui aurait dû être réalisée par Isidore De Rudder, représentant une jeune fille éplorée soutenant un portrait de profil de Hankar. Ce dernier est identifié

par l'inscription (à la date curieusement erronée) *Paul Hankar Architecte 1860-1901*. Le registre supérieur abrite une allégorie féminine de la construction tenant dans sa main un plan d'église, évoquant sans doute l'étude que menait Hankar pour la reconstruction de l'église Saint-Nicolas (Bruxelles) au moment où la maladie l'emporta. À l'arrière-plan de cette jeune femme assise, on distingue des ruines qui rappellent combien Paul Hankar était apprécié comme archéologue⁸. Cette composition devait vraisemblablement être peinte, puisqu'il était prévu que Fernand Khnopff la réalise. Derniers éléments de symbolique décorative, équerre et compas dont la disposition évoque davantage le métier d'architecte que l'appartenance maçonnique⁹ sont présentés de part et d'autre du linteau.

Las, si la souscription ouverte fut un succès¹⁰ (4.500 francs récoltés), si les pouvoirs publics avaient accepté de cofinancer la réalisation (4.000 francs pour l'État et 1.500 francs pour la commune), si Paul Hamesse avait bien adapté son projet, essentiellement quant à la partie centrale, la Commission royale des Monuments émit cependant un avis défavorable et exprima sa préférence pour l'apposition d'une plaque sur la façade de la maison personnelle de Paul Hankar, solution adoptée en 1909¹¹.

Le projet de Paul Hamesse pour un monument commémorant Paul Hankar rejoignit ainsi la longue théorie des utopies architecturales...

NOTES

1. Ancien de l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles, Hamesse se perfectionnait alors auprès de Paul Hankar. Lors des funérailles du maître, il prononce un vibrant hommage qui, fut-il de circonstance, n'en exprime pas moins une sincère et reconnaissante admiration : «...tu nous as dit qu'en art comme en tout il fallait suivre l'évolution ; que l'architecte devait être

de son siècle et non pas l'ombre ou le reflet des autres : que piétiner sur place c'était reculer ; qu'il n'y avait pas d'art là où il n'y a pas de personnalité, enfin qu'on devait construire logiquement par rapport aux matériaux employés, logiquement par rapport au climat du pays. », in *L'Émulation*, 1901, col. 6 à 8.

2. En réalité, l'idée de ce monument dit *funéraire* n'est pas de marquer l'emplacement de la sépulture mais bien d'*édifier ce souvenir à l'un des carrefours de la commune de Saint-Gilles*.
3. Hankar résidait à Saint-Gilles dans la maison qu'il s'était construite en 1893 rue Defacqz 71.
4. Selon l'acception de l'époque *élève au sein d'un atelier* est à comprendre comme *stagiaire, voire collaborateur*.
5. Les Archives d'Architecture Moderne conservent un album photographique composé par Paul Hamesse et reprenant nombre de ses projets et réalisations, dont le projet définitif du monument à Hankar (1903), reproduit par LOYER, F., *Paul Hankar, la naissance de l'Art nouveau*, AAM, Bruxelles, 1986, p. 224.
6. Mis au point en 1893 par Léo Baekeland et appelé aussi *papier gaslight*, il ne nécessitait qu'une brève exposition à quelque trente centimètres d'une lampe au gaz (ou d'une ampoule incandescente). Le format des épreuves, tirées par contact, est, bien sûr, celui des négatifs.
7. Dans les années 1850, un tirage de la photographie d'un dessin coûtait bien davantage que, par exemple, une reproduction lithographique.
8. Hankar était membre, depuis 1891, de la Société d'Archéologie de Bruxelles.
9. Hankar fut initié en mai 1897 aux *Vrais amis de l'union et du progrès réunis* du Grand Orient de Belgique.
10. Cette information et les suivantes sont reprises de LOYER, F., *op. cit.*, p. 225.
11. Ni le Ministère ni la commune ne contribuèrent financièrement à ce modeste souvenir qui n'épuisa du reste pas le montant de la souscription dont le reliquat fut utilisé pour la création d'un concours triennal d'architecture réservé aux élèves de l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles.

COLOPHON

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Marc Basyne, Stéphane Demeter,
Paula Dumont, Murielle Lesecque,
Griet Meyfroots, Cecilia Paredes
et Brigitte Vander Bruggen.

RÉDACTION FINALE EN FRANÇAIS

Stéphane Demeter

RÉDACTION FINALE EN NÉERLANDAIS

Paula Dumont et Griet Meyfroots

SECRETARIAT DE RÉDACTION

Murielle Lesecque

COORDINATION DE L'ICONOGRAPHIE

Cecilia Paredes

COORDINATION DU DOSSIER

Murielle Lesecque

AUTEURS / COLLABORATION

RÉDACTIONNELLE

Werner Adriaenssens, Anne-Lise
Alleaume, Françoise Aubry, Caroline
Berckmans, Olivier Berckmans, Guy
Conde-Reis, Stéphane Demeter, Denis
Derycke, Paula Dumont, Isabelle
Leroy, Marc Meganck, Christophe
Mouzelard, Muriel Muret, Isabelle
Pauthier, Michel Provost, Christian
Spapens, Brigitte Vander Bruggen,
Linda Van Santvoort, Tom Verhofstadt,
Wivine Wailliez, Benjamin Zurstrassen.

TRADUCTION

Gitracom, Data Translations Int.

RELECTURE

Martine Maillard et le
comité de rédaction.

GRAPHISME

La Page sprl

CRÉATION DE LA MAQUETTE

The Crew communication sa

IMPRESSION

IPM printing

DIFFUSION ET GESTION DES ABONNEMENTS

Cindy De Brandt, Brigitte
Vander Bruggen.
bpeb@sprb.irisnet.be

REMERCIEMENTS

Mathilde Bell Andrade, Michel Gilbert,
Michel Huynh, Robrecht Janssen,
Tom Verhofstadt, Soetkin Vervust.

ÉDITEUR RESPONSABLE

Bety Wajnne, Directrice générale de
Bruxelles Urbanisme et Patrimoine de
la Région de Bruxelles-Capitale,
CCN – rue du Progrès 80,
1035 Bruxelles.

Les articles sont publiés sous la
responsabilité de leur auteur. Tout
droit de reproduction, traduction
et adaptation réservé.

CONTACT

Direction des Monuments et
Sites - Cellule Sensibilisation
CCN – rue du Progrès 80,
1035 Bruxelles.
<http://www.monument.irisnet.be>
aatl.monuments@sprb.irisnet.be

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la
recherche des ayants droit, les éventuels
bénéficiaires n'ayant pas été contactés
sont priés de se manifester auprès de la
Direction des Monuments et des Sites
de la Région de Bruxelles-Capitale.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AML – Archives et Musée
de la Littérature
APEB – Association pour l'Étude du Bâti
ARB – Académie royale de Belgique
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles
CDBDU – Centre de documentation
Bruxelles Développement urbain
CIDEP – Centre d'Information, de
Documentation et d'Étude du Patrimoine
FRB – Fondation Roi Baudouin
KIK-IRPA – Koninklijk Instituut voor
het Kunstpatrimonium / Institut
royal du Patrimoine artistique
MRAH – Musées royaux
d'Art et d'Histoire
MRBAB – Musées royaux des
Beaux-Arts de Belgique
MVB – Musée de la Ville de Bruxelles
SPRB – Service public
régional de Bruxelles
ULB – Université libre de Bruxelles
VUB – Vrije Universiteit Brussel

ISSN

2034-578X

DÉPÔT LÉGAL

D/2017/6860/008

*Dit tijdschrift verschijnt ook
in het Nederlands onder de
titel «Erfgoed Brussel».*

Déjà paru dans Bruxelles Patrimoines

001 - Novembre 2011
Rentrée des classes

002 - Juin 2012
Porte de Hal

003-004 - Septembre 2012
L'art de construire

005 - Décembre 2012
L'hôtel Dewez

Hors série 2013
Le patrimoine écrit notre histoire

006-007 - Septembre 2013
Bruxelles, m'as-tu vu ?

008 - Novembre 2013
Architectures industrielles

009 - Décembre 2013
Parcs et jardins

010 - Avril 2014
Jean-Baptiste Dewin

011-012 - Septembre 2014
Histoire et mémoire

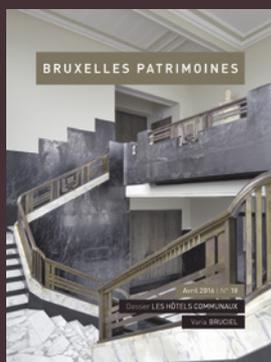
013 - Décembre 2014
Lieux de culte

014 - Avril 2015
La Forêt de Soignes

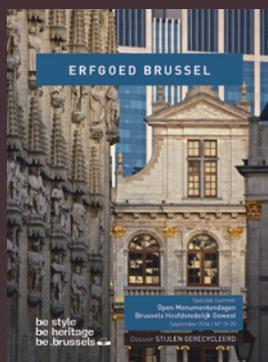
015-016 - Septembre 2015
Ateliers, usines et bureaux

017 - Décembre 2015
Archéologie urbaine

Derniers numéros



018 - Avril 2016
Les hôtels communaux



019-020 - Septembre 2016
Recyclage des styles



021 - Décembre 2016
Victor Besme



BRUXELLES URBANISME ET PATRIMOINE
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

10 €



ISBN 978-2-87584-143-8